

Notre Force  c'est l'Amitié

# Agir

LE JOURNAL POUR MILITER

FAIRE VIVRE



**VIE LIBRE**  
LA SOIF D'EN SORTIR

VIE LIBRE



## EDITO

**Faire vivre Vie Libre . . . . . 3**

## Vie des structures

**Info Logo, AMP et DVLP . . . . . 4, 5 & 6**

## Dossier

**Présentation Mouvement Vie Libre . . . . . 7 & 8**

**Organigramme et Fonctionnement . . . . . 9 & 10**

**L'avenir nous appartient . . . . . 11 & 12**

**Appliquer l'amitié à Vie Libre . . . . . 13**

**Fondamentaux et Esprit du Mouvement . . . . 14 & 15**

**Partenariat . . . . . 16, 17 & 18**

## Nouvelles du National

**Edition et Parution journal AGIR . . . . . 19**

**Abonnements . . . . . 20**

AGIR N°236 – 3ème trimestre 2015 – 1 150 exemplaires

**Directeur de publication :** Félix Le Moan

**Comité de rédaction :** Gérard FAUCONNIER - Jacques JANUSZ - Félix LE MOAN - Jean-Paul MALGORN - Guy PERNÈS - Daniel SALVI

**Avec la participation de :** Paul CADIOU - Alain Calles - Bernard CASSIN - Pascal MORANDI et Marcel RATZEL.

**Rédaction-administration :** 8, rue René Cassin 51430 Bezannes

 03 26 87 31 78

**Site internet :** [www.vielibre.org](http://www.vielibre.org) **E-mail :** [vielibre-national@orange.fr](mailto:vielibre-national@orange.fr)

**Mise en page :** Direct Graphic - 7 rue du Château 66000 Perpignan

**Imprimerie :** Comelli - BP 389 - 91959 Courtaboeuf Cedex



# édito

## FAIRE VIVRE VIE LIBRE

**Depuis 1953, date de la création de notre Mouvement par le Père Talvas et Germaine Champion, la société a considérablement évolué, ses modes de consommation ont beaucoup changé, de nouveaux produits ont fait leur apparition sur le marché.**

► Pour les produits licites, je pense en particulier aux prémix, ces jolies boissons destinées aux jeunes, colorées, au goût sucrée, assez fortement alcoolisées, des boissons « pièges » car elles se boivent aussi facilement que des jus de fruits.

Et sur un marché parallèle, les produits illicites qui font de plus en plus de dégâts car le taux de matière active de ces produits est de plus en plus fort.

Vie Libre, depuis 2010, a décidé de s'élargir vers les autres addictions. Comment faire ?

Nous n'avons, pour la majorité d'entre nous, pas d'expérience sur tous ces produits, à part l'alcool. C'est pour cela que c'est tous ensemble, toutes générations confondues, que nous avancerons.

Les plus anciens d'entre nous ont l'expérience du produit « alcool », d'autres plus jeunes ont connu d'autres expériences, à nous de les mettre en commun, afin que nous puissions faire que Vie Libre perdure, à travers l'aide, l'écoute et l'accompagnement des malades en détresse vers des soins adaptés à leur type de dépendance.

Notre Priorité, c'est de donner envie aux malades de venir vers nous et d'y rester.

**Bonne lecture à tous.**

**Felix LE MOAN**



## Logo

**Lors de notre dernière AG, il a été décidé d'étudier l'évolution de notre logo. Une évolution qui doit se référer au passé et aux racines de Vie Libre, et aussi se tourner, résolument, vers l'avenir.**

► Nous faisons appel à vous pour que vous nous fassiez remonter au plus vite vos participations, qu'elles soient sous forme de dessins ou de recommandations auprès de personnes ressources que vous connaissez et qui acceptent de nous aider (écoles, graphistes, professionnels de la communication).

Vous trouverez ci-après un cahier des charges pour la création du logo. Ce cahier, reste assez souple pour laisser libre la création tout en rappelant ce qui nous fonde.

De son côté, la commission communication entreprend, dès maintenant, des démarches pour solliciter des partenaires et commencer des études.

### Cahier des charges logo (exemple)

Un coup d'oeil permet :

- d'identifier notre objet : **ADDICTION ALCOOL : s'en sortir**
- de nous identifier : **VIE LIBRE**
- d'induire notre action : **Entraide. Amitié**

La Typographie doit pouvoir permettre l'**usage des logiciels** de rédaction et d'impression les plus **courants** pour pouvoir être utilisés par toutes les sections.

Induire une **modernité** et notre ancienneté.

Préférable **en couleurs**, mais doit pouvoir se reproduire en noir et blanc pour un usage courant sans altérer notre identité et son message

### Facilités de reproduction :

Doit pouvoir être reproductible sur tout format :

- flyer 100X200
- A5
- A4
- A3 affiche 40X60 et plus

Possibles mais non obligatoires:

Peut reprendre nos couleurs actuelles (BLEU 300C ; VERT 347 C ). Ce n'est pas une obligation.

Impliquer que notre Mouvement a une ampleur nationale. Mais ce n'est pas une obligation.

**Alain Callés**



# Commission AMP

## (Actions en Milieu Professionnel)

**La commission AMP a été mise en place pour répondre aux démarches des structures et entreprises qui souhaitent faire de la prévention à leurs salariés sur les dangers d'une consommation excessive d'alcool.**

► Elle a pour objectif de :

- Sensibiliser les acteurs en situation de responsabilité ou représentativité en entreprise à une meilleure compréhension de la maladie alcoolique afin qu'ils puissent être plus compétents dans la prise en charge des phénomènes de l'alcoolisme au sein de leur entreprise. Elle contribue à faire connaître l'apport et la collaboration possible des mouvements d'anciens buveurs dans la mise en place d'actions en entreprise au travers du Mouvement « *Vie Libre* ».
- Montrer la place et le rôle des associations dans la thérapeutique.
- Mieux connaître les aspects pathologiques de la maladie alcoolique et autres addictions ainsi que les comportements des malades
- Faire réfléchir sur les possibilités de la mise en place d'actions en entreprises et indiquer les moyens d'aide de Vie Libre dans ces actions

La commission propose des stages en milieu professionnel. Leur durée et leur contenu sont définis en fonction des besoins et des objectifs de chaque entreprise et sont élaborés en commun et tiendront compte du type de population concerné par cette démarche.

La commission propose également des stages « *candidats libres* » destinés à toutes personnes désirant mieux connaître la maladie alcoolique ainsi que les autres addictions pour pouvoir mener des actions dans leurs entreprises.

Si vous avez des contacts ou des adresses d'entreprises qui seraient intéressés par ces formations, contactez le siège qui vous mettra en relation avec le responsable de la commission AMP.

**Marcel RATZEL**



## Vie Libre et la prison

Lorsque l'on prononce le mot « PRISON », généralement les visages se ferment... Les premiers réflexes peuvent se résumer dans les mots cacher, isoler, oublier, et le plus odieux venger.

► Pour nous militants vie libre, militer c'est aller vers l'autre, là où il se trouve pour lui apporter notre témoignage. Le milieu carcéral c'est un lieu de vie, c'est un lieu de souffrance, c'est un lieu où on peut militer, où on peut être utile, voilà le principe du Délégué Vie Libre Prison.

### Qu'est-ce qu'un Délégué Vie Libre Prison ? (DVLP)

Comme son nom l'indique c'est avant tout un DÉLÉGUÉ, c'est-à-dire, qu'il est envoyé par les structures Vie Libre, pour implanter notre Mouvement dans un monde « fermé », au bénéfice de personnes qui ne peuvent pas participer physiquement, pour un temps, aux diverses et multiples rencontres et activités proposées à l'extérieur.

Le Délégué Vie Libre Prison est un lien entre le milieu fermé et le milieu ouvert et ainsi représente le mouvement dans ce lieu spécifique. C'est avant tout un militant membre actif Vie Libre, délégué, envoyé par les structures du mouvement, agréé par le Ministère de la Justice (l'Administration pénitentiaire) après enquête. Il est souhaitable que dans une prison, il n'y ait pas qu'un seul DVLP, mais bien une équipe de DVLP, comme pour toute visite aux malades.

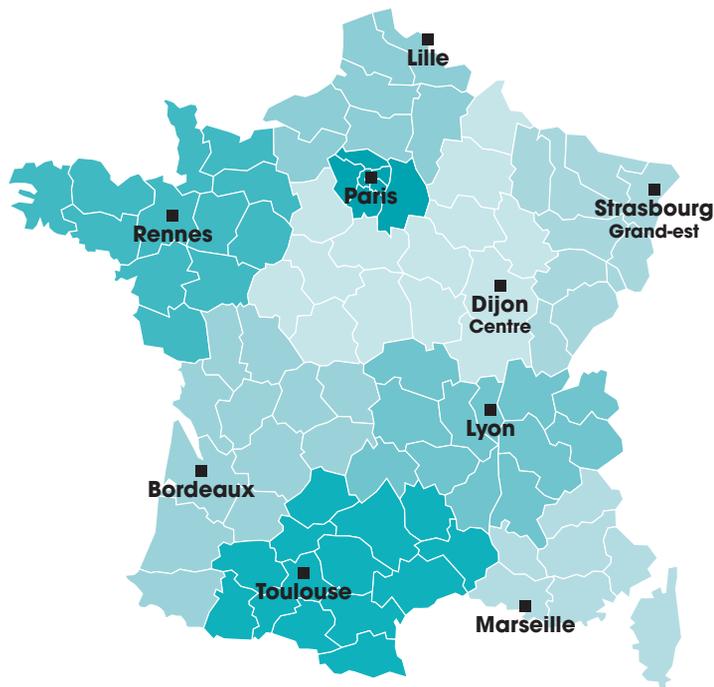
Le Comité Départemental ou le Comité de Section qui mandate un ou plusieurs D.V.L.P. doit se sentir solidaire de cette action Vie Libre et enregistrera les comptes rendus d'activités des DVLP. C'est bien tout le Mouvement, au plan local, qui s'engage dans l'action en milieu carcéral par l'intermédiaire du ou des D.V.L.P.

6

### Comment devenir DVLP

Le Comité Départemental (ou à défaut le Comité de Section) adresse, par son responsable, un courrier au Directeur de la Prison concernée, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration du mouvement, pour demander l'agrément du ou des militants qui se portent volontaires pour être DVLP. Dans cette lettre, il est bon de présenter un projet contenant une information succincte sur le Mouvement Vie Libre.

### Régions Pénitentiaires représentées à la Commission Nationale



Une enquête sera faite pour chaque candidat :

- Sur son casier judiciaire (absence de mention)
- Sur l'inexistence de lien de parenté avec des détenus de l'établissement pénitentiaire concerné
- Sur la moralité du candidat.

### Commission Nationale

Les DVLP sont invités à se rencontrer, au plan départemental, régional ou national, en certaines occasions, pour ne pas rester isolés, et pouvoir partager toute cette action, avec d'autres militants, c'est le rôle de la Commission Nationale. La Commission est chargée de « conduire » l'action spécifique : « Vie Libre Prison ».

Elle est composée d'un délégué national et de membres élus par les différentes structures, si possible un par région pénitentiaire.

### Son fonctionnement ?

Elle se réunit deux à trois fois par an :

- Pour coordonner et animer l'action Vie Libre prison
- Appliquer les objectifs adoptés au Conseil National
- Rendre compte au Comité National Vie Libre pour interpellier éventuellement les structures régionales ou départementales.
- Fixer son budget de fonctionnement.
- Préparer les sessions de formation destinées aux militants engagés dans cette action.

Bernard Cassin

# Présenter le Mouvement

## Vie Libre

**Nous sommes appelés parfois à présenter notre Mouvement, je vais donner ici quelques rappels et peut être une trame qui pourra aider, il va de soi que nous ne le présenterons pas de la même manière, à des élus, à des malades ou à des médecins ; pour les écoles, on ne fera pas non plus de cours magistraux. Il conviendra donc d'adapter la présentation selon l'auditoire.**

► Bien qu'à l'origine axé sur l'alcool, nous nous sommes élargis aux autres addictions car le phénomène de poly-consommations s'amplifie et que la souffrance de personnes en manque de produit ou dans le besoin de parler ne peut pas nous laisser insensibles.

Fondé en 1953 par le Père Talvas et Germaine Champion, association loi 1901, la charte sera adoptée en 1954, le Mouvement est composé de Buveurs Guéris, d'Abstinentes Volontaires et de Sympathisants, c'est un Mouvement Familial.

Les **Buveurs Guéris** sont des personnes qui ont été soignées et qui, par leur témoignage et leur vie basée sur une abstinence heureuse, veulent aider les autres et leurs familles, ils prouvent que la guérison est possible. Les **Abstinentes Volontaires** le sont, soit par conviction, soit par solidarité ; soutiens

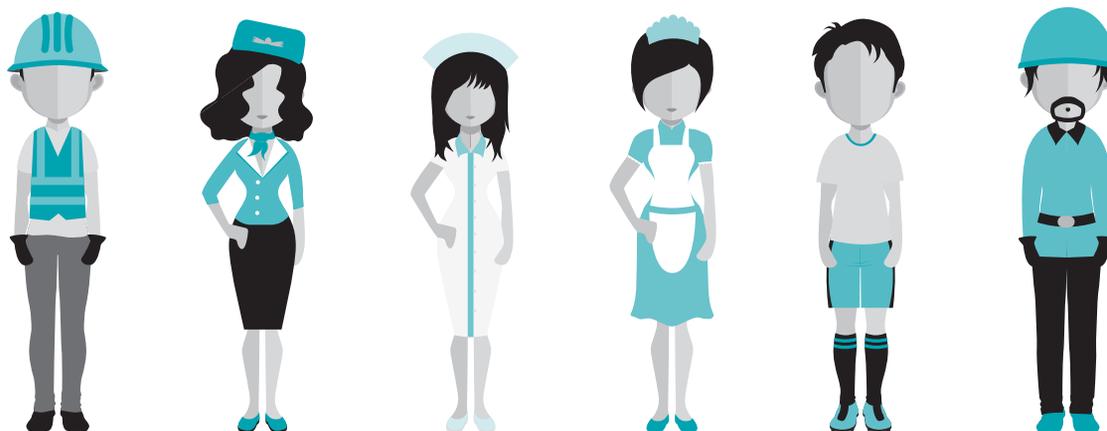
pour le malade et la famille, leur abstinence est librement consentie. Les **Sympathisants**, ils ne sont pas abstinentes mais n'ont pas de problème avec l'alcool, ils adhèrent à la vie du Mouvement et leur aide est précieuse pour nos actions.

### Notre Mouvement et les associations qui luttent contre l'alcool ont quatre dimensions communes :

- **L'Amitié** : notre devise n'est-elle pas « *Notre force est notre Amitié* ». L'Amitié c'est être accueillant, savoir écouter et dialoguer, et surtout ne pas juger et être discret. Ce sera cette Amitié qui permet au malade et à sa famille de reprendre confiance.
- **L'Abstinence** : comme les autres associations, Vie Libre affirme

que seule l'abstinence heureuse, donc bien vécue, est un impératif pour être libéré et sortir de la dépendance.

- **L'Action** : c'est l'action du semblable sur le semblable, c'est cette action militante des bénévoles qui donne à chaque structure la force d'avancer, c'est ce qui nous rend crédibles car des anciens malades et les familles aident d'autres malades et leur entourage.
- **le Partenariat** : Vie Libre travaille en collaboration avec des médecins, des infirmières, des assistantes sociales, parfois avec la Justice. Parfois également, nous serons mis à contribution par des municipalités ou des entreprises.



## Mais n'oublions pas les huit originalités de notre Mouvement :

- **Le monde populaire** : en milieu urbain ou rural, Vie Libre est au service du monde populaire, pour aider les victimes de l'alcoolisme ou poly consommations.
- **La neutralité ou laïcité du Mouvement** : sans opinions philosophique, religieuse ou syndicale, ensemble tous luttent contre les produits licites ou illicites, tous se serrent les coudes et l'Amitié engendre une grande efficacité. Des militants différents font ensemble des actions et ceci permet d'être reconnus et d'être efficaces en de nombreux endroits
- **L'engagement familial** : des familles ont subi ou subissent les conséquences de la maladie, nous savons les écouter, les conseiller, les soutenir, et elles connaîtront la guérison et retrouveront une nouvelle vie sereine. Beaucoup des activités des sections se pratiquent en famille.
- **L'ouverture** : ouverture car, non seulement composé de Buveurs Guéris, nous rencontrons des abstinentes volontaires et des sympathisants ; les sympathisants montrent que notre Mouvement lutte contre l'alcoolisme et non contre l'alcool. Tous, ensemble, agissent pour la guérison et pour la prévention

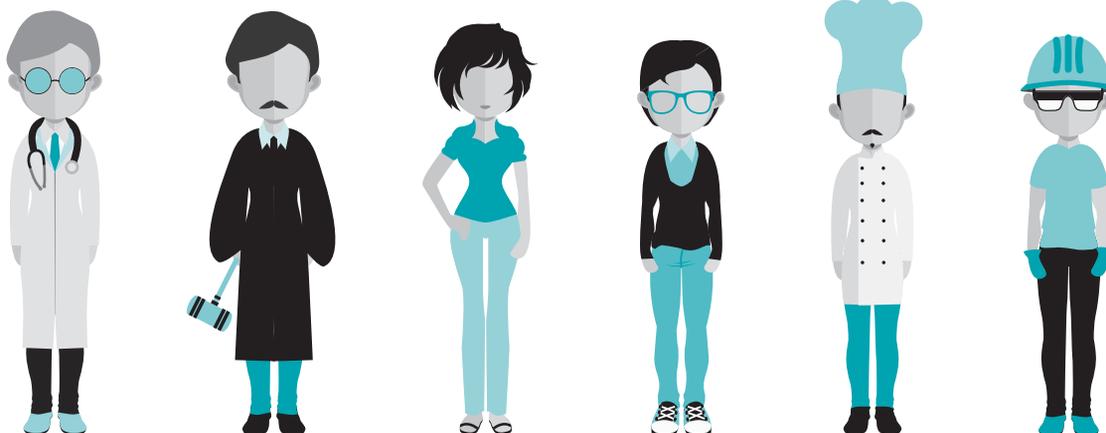
- **La promotion** : l'alcool, le cannabis et autres dégradent l'être humain, Vie Libre aide l'ancien malade à retrouver sa personnalité et à la développer. En restaurant, en premier lieu, les liens familiaux ; sur le plan personnel, les militants sont appelés à se former et à prendre des responsabilités, c'est la promotion personnelle. Il faut en effet combattre les causes et les conséquences de la maladie
- **La prévention** : les modes de consommations des jeunes ont changé, nous ne pouvons rester insensibles devant les dangers de l'alcool et des autres produits. Pour que cette prévention soit efficace Vie Libre va vers les autres par les réunions d'information dans les collèges, lycées et établissements d'études supérieures. Nous pratiquons également la prévention dans les milieux politiques pour mieux combattre les causes économiques et sociales de la maladie.
- **La complémentarité** : le Mouvement Vie Libre est complémentaire des autres associations du Monde Populaire, soit au niveau syndical, politique ou associatif.
- **La guérison** : nous savons que certains se disent stabilisés, d'autres se présentent comme malades alcooliques, même après

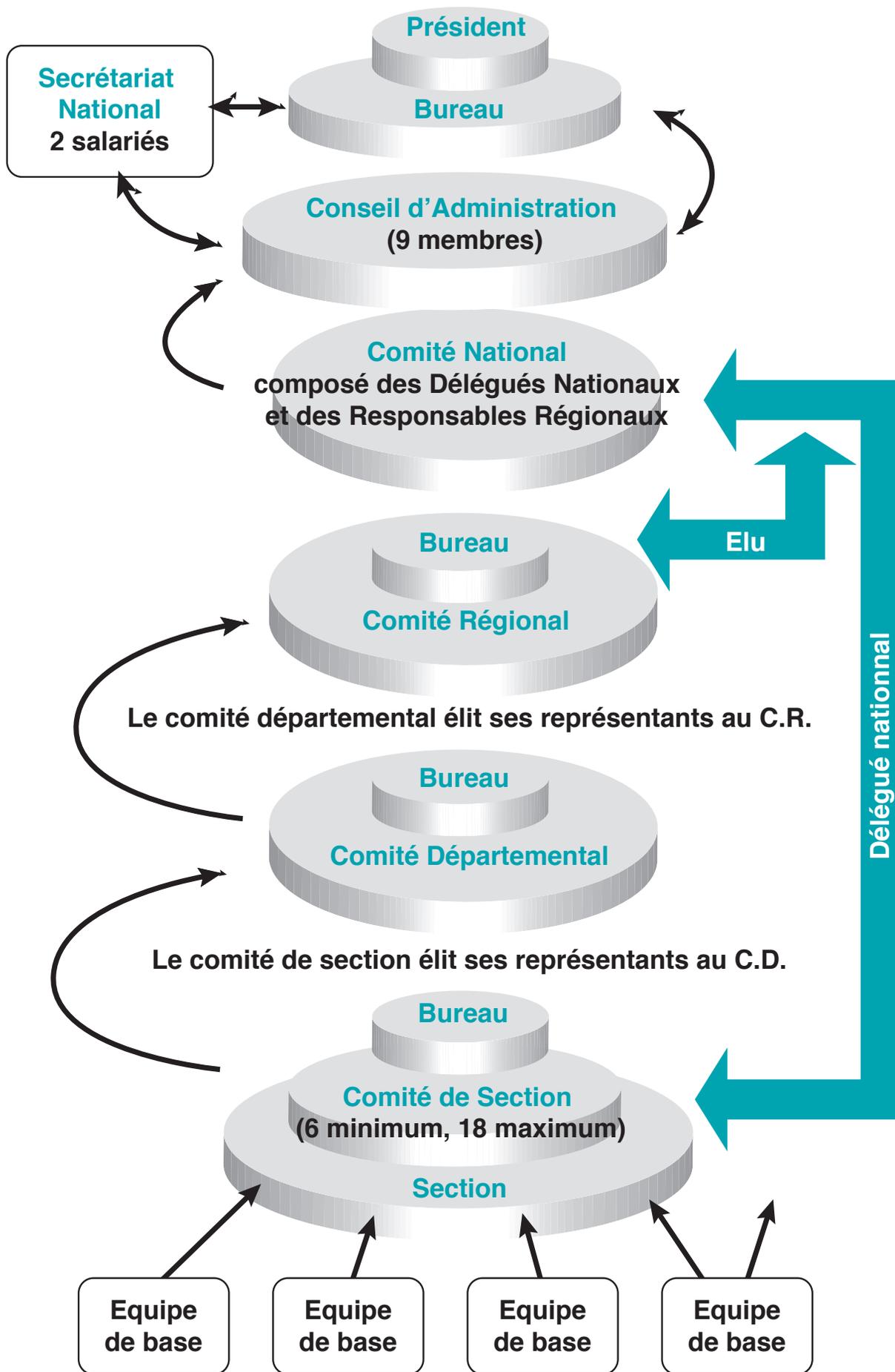
des années d'abstinence. On entend dire « *je serai guéri quand je pourrai boire modérément* », ceux qui ont arrêté le tabac ne reprennent pas une cigarette des années plus tard ! certains non plus ne reprennent pas une dose de cannabis ou d'héroïne une fois sortis de leur dépendance ! Peut-on dire que quelqu'un qui est dans le doute sur la guérison est apte à assumer des responsabilités ? Rendre visite à un malade sans parler de guérison ce n'est quand même pas lui donner une lueur d'espoir..... Quand le produit n'est plus dans le sang, quand notre corps est sain, quand notre cerveau est sain de tout produit, quand on retrouve la Vie, la Liberté, quand on retrouve sa place dans la famille, dans la société, quand intellectuellement on est apte à prendre une décision à tout moment, ne peut-on pas parler de guérison ?

En adhérant à Vie Libre, j'adhère à un Mouvement de Buveurs Guéris, ça ne doit pas donc me perturber d'en parler librement.

Même si notre Mouvement évolue pour coller au terrain et suivre l'évolution de la société, je pense que ces éléments doivent pouvoir nous aider à garder une ligne de conduite et à ne pas oublier nos origines.

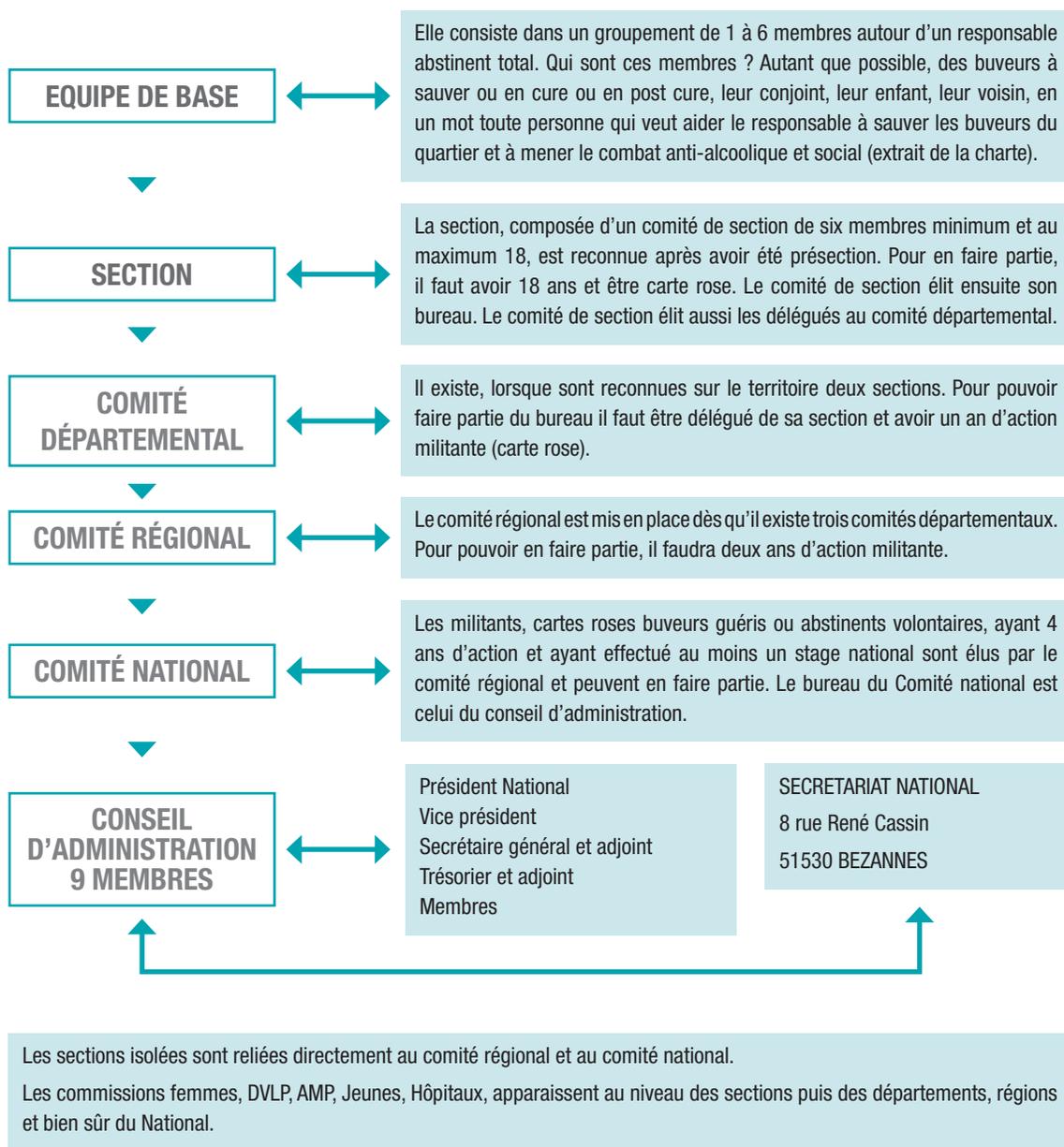
Jean Paul Malgorn





# Fonctionnement de vie libre

Pour avoir peut être plus de facilités à assimiler l'organigramme, je vous propose, lorsque vous le regardez, de penser à un militant que vous connaissez à chaque niveau de votre structure, de votre département ou région, voire au national, et il vous sera plus facile de voir la place de chacun et son rôle dans notre Mouvement.



# L'avenir nous appartient !

**L'histoire l'a montré, l'autarcie est source de guerres et des millions de morts. Il est impossible à un groupe d'hommes de vivre en autarcie, replié sur lui-même. Il en est de même du mouvement associatif qui ne peut pas vivre recroquevillé sur son nombril.**

► Individuellement, que l'on soit malade ou buveur guéri, nous nous enrichissons de l'autre et de son expérience. L'autre nous injecte de la vie comme l'eau irrigue le potager et le vivifie. Nous connaissons ceci dans notre pratique des groupes de parole.

Pour le corps social, il en est de même que pour le corps humain. C'est la relation aux autres qui nourrit le groupe et l'aide à se construire, à évoluer, à se transformer. Figé, il mourrait rapidement, squelette desséché.

Les échanges avec l'extérieur enrichissent le Mouvement de nouvelles pratiques, de nouvelles connaissances. Ainsi, les résultats des recherches de l'INSERM, avec les groupes de paroles, nous apportent une meilleure connaissance de l'addiction alcoolique mais aussi de notre Mouvement et du profil socio-psychologique de ses membres. Riches de ces connaissances, nous adapterons mieux nos moyens et nos actions pour atteindre nos buts.

Autres avantages pour les militants que nous sommes, les actions ouvrant le Mouvement vers l'extérieur ne peuvent qu'améliorer son audience, son influence, son recrutement et la tenue des objectifs qu'il s'est donnés, voilà plus d'un demi-siècle, et qui sont chevillés dans la volonté de tous ses militants, direction incluse. De même les actions de communication et de lobbying de Vie Libre auprès des acteurs incontournables du domaine des addictions peuvent aider à mettre en place une politique de santé

publique et aider notre Mouvement à y participer.

Notre Mouvement tient une place spécifique au sein des organisations de par ses objectifs et sa nature. Dès sa création, il a eu un rôle pionnier.

Contrairement à d'autres mouvements, il ne se contente pas d'accompagner. Il veut s'attaquer aux causes de l'alcoolisme, pas seulement les causes individuelles, voire de l'histoire corporelle individuelle et familiale, mais aussi aux causes exogènes, externes, sociales et économiques.

Vouloir éclairer sur les causes issues de l'environnement social, des habitudes, et du rôle spécifique que tient l'alcool comme média du lien social -ne se réunit-on pas amicalement « *autour d'un verre* » - sous-entendu rempli d'alcool? -. En France du zinc du comptoir à la terrasse de café ou la table familiale, l'alcool est le lien entre soi et les autres. Être avec les autres, être à l'aise en société, implique souvent d'avoir un verre à la main et de savoir trinquer. Être buveur solitaire, c'est trinquer avec soi-même, ce que l'on est, ce que l'on supporte et ce que l'on souhaiterait vivre.

Trinquer est un mot important de notre passé individuel, mais aussi de l'histoire commune des hommes.

C'est à ce titre, et face à ce constat, que notre Mouvement interroge les instances qui régulent le marché. Ce faisant, il entre sur le champ politique.

Pour nous, il n'est pas question d'être partisans politiquement, mais d'interroger ceux qui détiennent le pouvoir politique sur l'obligation qu'ils ont de préserver la santé de chacun et de tous, et de lutter contre les fléaux qui asservissent l'homme à un produit.

Alors que d'autres mouvements cherchent l'appui de dieux dans l'accompagnement individuel, ou focalisent leurs actions sur le strictement individuel en refusant de voir les causes socio-économiques, nous, à Vie Libre, nous faisons le choix d'interpeller la société et ses représentants sur la multiplicité des facettes de l'addiction. Nous nous tournons vers l'extérieur.

Pour mener à bien cette action vers l'extérieur, nous devons être innovants et imaginatifs comme nous avons su l'être dans le passé. Il nous est alors nécessaire d'interroger la société entière, et donc de mener des campagnes. Ces campagnes ne peuvent pas se restreindre au voisinage et à la proximité. Si nous voulons mettre en cause des choix de société, il nous faut nous tourner vers les acteurs d'opinions, dialoguer et travailler avec eux. Il nous faut investir le champ médiatique et choisir des moyens et des événements qui soient en mesure de donner de l'écho à nos interpellations.

Il nous faut impérativement développer des outils et mettre en place une pratique à destination des grands médias. Cette action est à développer localement, et de

nombreuses sections associent déjà la presse à leurs actions, mais aussi nationalement. Plus nous aurons d'écho médiatique et plus notre voix sera écoutée des décideurs et pourra infléchir sur les causes extérieures.

Il en va aussi de la survie de notre Mouvement. Regardons les mouvements d'entraide centrés sur la lutte contre la misère comme, par exemple, parmi tant d'autres, le Secours Populaire ou les Resto du cœur. Ils mènent, conjointement à leur action de proximité de soutien et d'accompagnement, des campagnes nationales de sensibilisation de la société et d'interpellation des pouvoirs publics. Concernant l'addiction alcoolique, Vie Libre est la seule association à prendre la mesure de cette nécessité. C'est une chance pour la pérennisation de notre mouvement, mais c'est aussi notre devoir envers tous ceux qui luttent contre la dépendance. C'est aussi de notre devoir envers la société française.

Les addictions ne sont pas cloisonnées selon le produit. Beaucoup de mécanismes de dépendances sont communs à l'ensemble des addictions. Nous rencontrons des acteurs associatifs sur des terrains qui sont proches des nôtres ou complémentaires comme tout ce qui touche à la misère sociale ou à la maladie mentale. L'addiction alcoolique est souvent traitée par des psychiatres et des institutions psychiatriques. Nous avons donc des points en commun avec les associations d'usagers en psychiatrie. C'est ce qui a mené Vie Libre à être partie prenante de la MAD PRIDE dont la revendication principale est la reconnaissance des droits du malade et sa dé-stigmatisation. Tout comme des sections mènent des actions sur le terrain social en participant à des maraudes pour traiter de façon plus

spécifique l'aspect alcool de ceux qui sont dans la rue, aux marges de la société et souvent mises au ban de celle-ci.

Pour que l'ensemble du présent constat ne soit pas un vœu pieux, il est nécessaire de développer au sein de Vie Libre, à tous les échelons, cette culture de la relation extérieure. Elle est inhérente à notre Mouvement. À nous de la rendre plus efficiente et plus opérationnelle. N'hésitons pas à interpellier ici, et à faire cause commune autre part, à partager des actions avec d'autres associations, toujours dans le cadre précis et respectable de nos principes fondateurs. Notre combat et notre mouvement en sortiront renforcés.

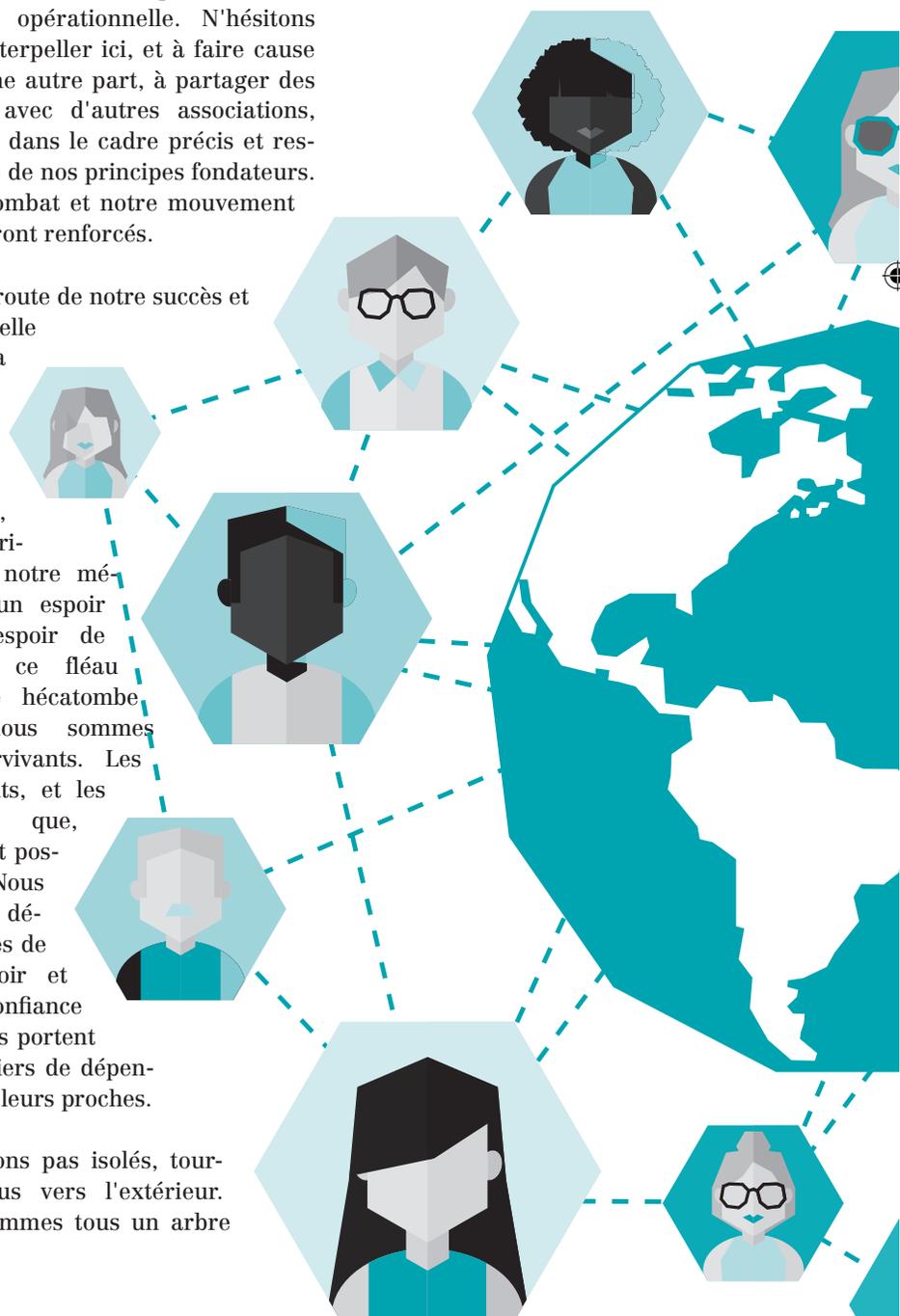
C'est la route de notre succès et aussi celle de la survie de Vie Libre. Sur la route, à l'horizon de notre mémoire, un espoir luit. L'espoir de vaincre ce fléau et cette hécatombe dont nous sommes des survivants. Les survivants, et les témoins, que, oui, c'est possible ! Nous sommes dépositaires de cet espoir et de la confiance que nous portons des milliers de dépendants et leurs proches.

Ne restons pas isolés, tournons-nous vers l'extérieur. Nous sommes tous un arbre

d'une forêt, Nous avons tous la force de l'arbre et bénéficions de celle de la forêt. Gardons en mémoire ces quelques vers du poète turc Nâzım Hikmet dans « *Ce pays est le nôtre* » :

« Vivre comme un arbre, seul et libre,  
Vivre en frères comme les arbres  
d'une forêt,  
Cette attente est la nôtre. »

Alain Callès



# Pourquoi l'amitié à Vie Libre est indispensable

On ne pourrait pas vivre sans amis. Tout simplement parce que c'est avec eux qu'on vit, joue, se divertit mais aussi pleure ou angoisse.

► Ce sont eux qui nous réconfortent, nous font sourire et rire, ils nous encouragent à avancer et à surmonter de durs moments, mais on est là aussi pour eux, car ça nous fait tellement plaisir de les aider et d'être importants à leurs yeux...

L'amitié à Vie Libre nous donne le courage de continuer à être sobres dans les moments difficiles. Les amis nous forcent à être lucides : si nous nous laissons influencer ou que nous changeons d'avis, parfois, avec le temps, ce sont les amis de vie Libre qui nous font réaliser que nous nous trompons ; Ils savent nous remettre sur le bon chemin.

Au fil du temps, ce sont les vrais amis qui restent ; alors, après l'épreuve, nous savons sur qui nous pouvons compter...

L'amitié à Vie Libre, avec son slogan « *L'amitié c'est la force de notre mouvement* » doit être une réalité à tous les échelons. Actuellement, nous entendons souvent dire : « *Ce n'est plus l'amitié du temps jadis !* » N'est-ce pas aux personnes en responsabilité à la tête de la structure

de cultiver l'amitié réelle, de ne pas admettre les clans ? Elles doivent inviter les adjoints ou membres du bureau à participer à tous les débats, tout en respectant le règlement intérieur de Vie Libre et en faisant entériner toutes les propositions du bureau par les comités des structures.

L'amitié à Vie Libre, c'est aussi reconnaître ses erreurs et savoir s'excuser des mots trop forts dits dans un moment de colère...

Lorsque le cas se produit, l'amitié à Vie Libre, ce serait encore de dire franchement pourquoi on évince une personne sans entretien préalable, ce qui serait plus élégant.

Sur le plan départemental, et étant donné les difficultés rencontrées actuellement par les Sections, c'est au Bureau qu'incombe la charge de résoudre leurs problèmes, par une visite lors d'une réunion ou par téléphone, afin que celles-ci ne se sentent pas isolées.

Si l'on veut faire en sorte que Vie Libre ne perde plus autant d'adhérents, il faut bien réfléchir et mettre en pratique une amitié réelle. C'est mon souhait le plus cher et celui de la Rédaction d'Agir, pour que perdure notre Mouvement pendant encore des décennies.

Jacques JANUSZ

« *Un ami, c'est celui qui devine toujours quand on a besoin de lui.* » (Jules Renard)



# L'esprit du mouvement

**Depuis quelques années, notre Mouvement évolue : les sympathisants votent lors des assemblées générales, le siège est maintenant à Bezannes, nous arrivons à la mandature à trois ans et probablement aussi un changement de nom et de logo, sans oublier bien sûr l'ouverture aux autres addictions.**

► Ci-dessous je remets un papier de notre Mouvement que beaucoup ont lu et que d'autres découvrent, mais une lecture posée de ce texte nous permet de nous situer et de voir que les fondateurs étaient des visionnaires.

Vie Libre est né lors du congrès antialcoolique international de septembre 1952 de la fusion entre « l'entraide », fondé en 1937 par Germaine Champion et André Talvas, et de l'amicale qui groupait à partir de 1950 les malades du docteur Aitoff parmi lesquelles se trouvait Emile Le Corre, président national du mouvement vie libre.

Le départ et le développement de l'Entraide en 1937 et de Vie Libre en 1953 repose essentiellement sur deux principes fondamentaux :

- L'abstinence totale de toute boisson distillée ou fermentée
- L'équipe : buveurs guéris et abstinents volontaires

En 1953, date de sa reconnaissance au journal officiel, Vie Libre reposera sur trois autres principes fondamentaux eux aussi :

- La neutralité du Mouvement
- La collaboration ouverte et totale ouverte aux services sociaux, médico-sociaux qui se préoccupent du traitement des malades alcooliques. C'est ainsi que Vie Libre, dès le début, collabora avec le service

de l'hôpital de saint germain en laye, du Docteur Lecoq et avec celui du docteur Fouquet de Versailles, pour ne citer que ces deux services de la région parisienne

- L'amitié et l'action comme éléments vitaux et dynamiques du Mouvement

## L'esprit du mouvement doit être centré d'abord sur les personnes

Parmi toutes les valeurs, il y a l'homme, la personne humaine. Or, d'après les statistiques médicales, il y aurait 3 millions de français atteints par l'alcoolisme, sans compter les conjoints et les enfants de la plupart qui sont profondément marqués par l'alcool et ses conséquences ; il s'agit de les sauver, de rompre les chaînes qui les tiennent captifs Seuls, ils ne le peuvent ordinairement pas. C'est pourquoi il faut un Mouvement National de sauveteurs qui aillent à leur secours et qui les aide à redevenir :

- a) Des personnes en bonne santé
- b) Des personnes libres et conscientes de leur devoir vis-à-vis d'elles-mêmes et de tous ceux qui demeurent dans leurs chaînes.

Il n'y a pas d'à priori. Il n'y a pas d'idées préconçues : il y a des buveurs à sauver, des familles entières à secourir, un fléau national à combattre, une opinion ignorante et inconsciente à informer et à former.

C'est ce souci à la fois des personnes et des communautés (familiale et nationale) et de la lutte contre leur ennemi numéro « 1 » qui situe notre Mouvement, précise notre esprit et doit faire naître des militants à tous les échelons

## L'esprit du mouvement est tout entier dans son objet même

En prenant le nom de Vie Libre, notre Mouvement résumait par là tout son programme.

La « VIE », c'est la santé, la plénitude, l'épanouissement.

« LIBRE », c'est la libération de tout esclavage et de toute passion malsaine.

Mais le « VIE » et la « LIBERTE » ne seront efficacement rendus aux victimes de l'alcool que par ceux-là même qui ont recouvré la santé et la liberté.

C'est pourquoi les premiers sauveteurs de buveurs seront de buveurs eux-mêmes, tous unis quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques.

## L'esprit qui anime le mouvement doit en second lieu être centré sur les communautés, et par communautés, il faut entendre :

- Les familles,
- Les milieux de travail,
- Les institutions.
- La famille et le quartier



Le buveur, au moins dans la première partie de sa maladie, n'est pas seul, il vit dans une communauté, il est rattaché à une collectivité, petite ou grande. Jeune ou devenu adulte, il appartient à une famille, soit qu'il se trouve chez ses parents, soit qu'il ait déjà son propre foyer.

Nous ne devons jamais voir le malade coupé de sa famille. Membre malade, c'est tout le corps familial qui en est ou le responsable, ou la victime, car il y a les deux ! Aussi bien, les militants du Mouvement ne devront jamais oublier la famille : père et mère, époux et épouse, parents et beaux-parents, enfants, amis ou relations, voisinage du foyer

Ne voir que l'individu, que le malade, sans tenir compte de son contexte familial, ça serait perdre son temps.

L'action du Militant se portera donc simultanément et sur le malade, et sur son entourage immédiat.

Vouloir sauver un buveur, c'est aussi vouloir sauver son foyer, le conjoint et les enfants, d'où nécessité d'une branche « *JEUNES* » et commissions féminines. Dès lors, l'esprit du Mouvement sera personnaliste et familial. Il sera éducatif de toute la famille.

Mais cette première communauté est elle-même insérée dans d'autres communautés, à savoir : le voisinage, le quartier, le milieu de travail. Vous le savez par expérience, l'influence du milieu est considérable tant pour entraîner le buveur à boire, que pour le faire retomber.

Le dynamisme intérieur du Mouvement, l'esprit qui l'anime et qui doit animer chaque militant, doivent conduire celui-ci à agir sur l'entourage et jusqu'en ces milieux de travail eux-mêmes.

- Sens social et révolutionnaire dans les milieux de travail et les institutions

Notre mouvement devra donc avoir un sens social très développé, un souci de réformes des structures, des conditions inhumaines de vie de tant de travailleurs qui boivent pour s'évader de leur milieu malsain. Notre mouvement en doit pas être une petite boutique fermée sur elle-même, ni une amical de bons copains heureux d'en être sortis. NON, notre Mouvement doit être à la pointe du progrès social. Il doit inciter ses membres à une action sociale et politique (dans le vrai sens du mot, dans le sens du souci du bien commun) efficace, afin que cessent les scandales des taudis, des bas salaires, du salariat, l'existence des trusts de vin et de l'alcool et la multiplicité des bistrotts qui sont autant d'agences électorales du capitalisme et de lieux de déchéance pour l'individu, les familles et la nation.

- En un mot, notre mouvement doit être un corps représentatif

On ne voit pas pourquoi, dans cette perspective d'actions sociales, les membres du mouvement, à titre personnel, et peut-être plus tard au titre du Mouvement lui-même, lorsqu'il aura atteint une grande expansion ne s'engagerai pas à fond dans le combat social et politique, sur le plan municipal, sur le plan des associations, sur le plan syndical, comités d'entreprise, etc...

Car, qui défendra ces millions de buveurs et leur famille ? Qui luttera contre l'alcool et ses trusts ? Si ce n'est les buveurs guéris eux-mêmes et tous ceux qu'ils auront entraînés dans leur abstinence ?

Notre Mouvement dès lors est bon au-delà des limites d'une associations, d'une amicale ou d'une confrérie d'anciens buveurs, ou d'abstinents volontaires de telle ou telle confession religieuse !

Ces associations ont leur raison d'être, mais les perspectives de notre mouvement sont autres, elles veulent être à la dimension du mal qu'est l'alcoolisme dans notre pays.

On peut donc dire que notre Mouvement est un Mouvement près des buveurs et d'actions sur les institutions ; il doit être de plus un mouvement de formation de militants.

Notre journal AGIR étant un outil de réflexion, si certains mots paraissent dépassés, je vous invite à prendre ce texte, il y a tant à développer pour voir si on est adapté maintenant à la société, je pense que chacun des trois grands titres peut faire l'objet d'une réunion mensuelle afin d'avoir une réflexion avec les adhérents des sections, ainsi nous pourrons continuer à faire avancer Vie Libre, tout en collant à la Société d'aujourd'hui.

Jean Paul Malgorn

## L' élu à Vie Libre

**Elu : choisi par Dieu. Soumis à une élection. Choix.  
Elire : nommer à une fonction.**

► ETRE un élu à Vie Libre dans les différentes structures du mouvement, c'est d'abord avoir une solide formation, en plus d'être buveur guéri ou abstinent volontaire. Le Mouvement forme ses militants par l'action. La formation est une aventure dans la société et pas une initiation en vase clos. Le militant est engagé dans la société et revendique son appartenance à Vie Libre partout où il se trouve : famille, travail, relations, cité, loisirs.

L'élu est un représentant de la base du mouvement et lui-même vient de la base et doit rester attaché à celle-ci. Pour cela, quel que soit la fonction exercée, la participation aux équipes de base, les visites aux malades et leur accompagnement, sont des gages de sérieux et de respect des ami(e)s de Vie Libre.

D'une part, un degré de conscience d'appartenance au milieu populaire permet que les malades ne recherchent pas une sécurité illusoire dans un paternalisme prodigué par l'élu.

D'autre part, l'image que donne l'élu sera débarrassée du pouvoir de l'argent, de la prestance et de sa fonction dans la société, sans s'attacher plus au titre de son poste à Vie Libre.

Nous rencontrons souvent ces « *personnages* » qui s'occupent « *d'anti alcoolisme* », ces gens de milieu bourgeois qui considèrent le malade comme une personne mineure à aider. Ces « *personnages* » n'ont pas effectué un changement profond après l'alcool car sans remise en question, comment accepter la contradiction et les avis divergents des autres membres des CS, CD, CR ou CN voire CA\*. Sans sérénité de l'élu, l'équipe ne peut avancer, innover et créer. Une personne élue n'est rien par elle-même, elle n'est que le serviteur de la communauté qui l'a élu. Il est indispensable qu'elle s'en souvienne et qu'on le lui rappelle de temps à autre. A cet égard, les militants flatteurs sont tout aussi responsables que l'élu quand l'arrogance pointe son nez.

PARAITRE n'est pas l'essentiel, pas plus que la prise de parole, seule compte la réelle présence militante sur le terrain. Certains chassent aussi les postes : vite... vite délégué national... et pourquoi pas au CA? Ce n'est pas le but ultime, ni une obligation.

Et comme par hasard une fois « *arrivé* », ce « *super élu* » laisse bien souvent derrière lui un champ de ruines avec amertumes, rancunes, démissions, perte de financements et fermetures de structures.

Heureusement et en général, nos élus innover, portent des idées, des idées pratiques. Un des grands défis de l'élu est de faire travailler ensemble ceux qui ne le veulent pas. Ensuite les empêcher de se recroqueviller sur une section, éviter les procédures au détriment de l'action.

L'élu n'est pas un étouffoir frileux devant la diversité des militants, bien au contraire, il instaure le dialogue avec toutes et tous, accepte humblement les critiques et encourage les militants à se présenter pour le remplacer et continuer le beau combat qui est le nôtre.

Nos élus à Vie Libre sont des acharnés mais entre l'idée et l'accomplissement de l'idée il y a bien des péripéties. Souvent, la déception vient seulement de l'absence de cet acharnement. Trop fréquemment, un découragement révèle que notre ami élu a été trop vite propulsé dans la prise de responsabilités.

Etre élu c'est être un médiateur, un négociateur, savoir favoriser les compromis pour vivre ensemble, être un pédagogue pour expliquer les actions et les choix.

La démocratie (les décisions sont discutées en CS, CD, CR, CN et CA\*) garantit le mandat de l'élu, elle est participative, créative et élaboratrice. L'élu travaille à sa légitimité, sa compréhension des adhérents et à l'évaluation de la portée de ses décisions.



Un niveau d'exigences envers soi-même est nécessaire pour se présenter à un poste à Vie Libre. Parmi beaucoup de critères, quelques-uns sont primordiaux à moins d'avoir une vue à très court terme, ce qui entraînerait démissions en cascade dans les bureaux, disputes, discordes, procès d'intention et voire, pour certains, en « *venir aux mains* ».

#### Dispositions personnelles de l'élu :

- La confiance en soi
- Une image positive
- Un engagement personnel
- Une aptitude à travailler en groupe

La transformation physique et mentale du malade en un homme ou une femme debout se complète par un travail commun pour aboutir au militant et plus tard à la prise de responsabilités.

#### L'élu doit motiver les autres :

- Etre un homme-orchestre : favoriser les échanges, faire attention aux clivages.
- Apprendre des autres : écouter, se voir à travers les autres.
- Etre moteur : faciliter les actions, mobiliser, piloter.

- Dire ce qu'il faut faire : le faire soi-même, le savoir-faire faire.
- Donner l'exemple : mettre en harmonie ses actes et ses idées.
- Etre fort : affronter les difficultés (ne pas fuir, ne pas démissionner pour un oui ou pour un non).
- Epreuve et ressentir : respecter la sensibilité voire la susceptibilité des autres
- Aider, orienter, partager.

« *C'est en forgeant qu'on devient forgeron* »

« *Ne pas vouloir tout faire par nous-même. Il y aura des échecs, des déboires et des reboire... Qu'importe, nos camarades persévèreront, reprendront confiance en eux-mêmes et dans le mouvement dans la mesure où leurs dirigeants leur feront confiance* »

André Talvas

(\*) CS : Comité de section, CD : Comité départemental, CR : Comité régional  
CN : Comité national, CA : Conseil d'administration.

Pascal Morandi

# Vie libre, les autres Associations et les Quartiers

**Citoyenneté, Utilité sociale, Vie Associative, Société civile...  
Toutes ces locutions barbares servent à décrire ce que sont les Associations et leurs missions dans les quartiers et la ville.**

► Le Mouvement Vie Libre, s'attachant à participer activement dans les Centres Sociaux, les Comités Locaux de la Vie Associative, œuvre activement à la réinsertion des personnes en difficultés en partenariat avec d'autres associations telles « les Restos du Cœur »...

Le lien étroit du Mouvement Vie Libre avec les Services Sociaux ou les Services de la Vie associative, permet aux Responsables d'entrer facilement en contact avec d'autres associations et surtout, le plus important, avec l'entourage d'un malade ou le malade lui-même.

Dans certains quartiers, quartiers où la mixité sociale et la pluralité ethnique est quasi inexistante, là où plus qu'ailleurs, l'humain est au centre des préoccupations, le Mouvement et d'autres Associations laïques et apolitiques sont appréciées pour leur neutralité face à un communautarisme exacerbé.

Le Mouvement Vie Libre reconnu d'utilité publique, de jeunesse et d'éducation populaire participe à l'éveil des consciences et de l'esprit critique, aide à la compréhension du monde pour se situer à partir d'événements et de situations vécues. Vie Libre et les Associations de quartiers œuvrent à la transformation sociale par l'action, l'expérimentation de voies nouvelles face aux problèmes ou mal-être sociaux, et l'innovation dans les méthodes de réalisation collective. Nous participons à l'éducation de la population de ces quartiers, malgré ou plutôt, grâce au désengagement de l'Etat auprès des Collectivités locales.

Notre engagement amical et désintéressé accrédite le refus d'une économie de marché utile aux seuls économistes. Néanmoins, nous

prônons une économie fondée sur le collectif, la solidarité, l'égalité et le refus du profit financier individuel. Cette économie ne remplace pas mais complète l'économie marchande ou de service public, c'est un autre mode de production, de consommation, d'échange et de financements.

Avec les Collectivités locales, les Associations, le Mouvement, réfléchissent à comment affronter les défis sociaux de plus en plus complexes qui se développent autour de nous, comment faire pour que les habitants participent à l'élaboration d'une réponse acceptable par le plus grand nombre. Les solutions se trouvant dans l'humain, dans son aptitude à relever les défis, à innover et à appréhender de nouvelles connaissances, le Mouvement Vie Libre, les Associations aidés des Collectivités locales apportent les éléments, les connaissances manquantes pour que les populations des quartiers retrouvent une autonomie suffisante pour accepter et participer à la vie locale.

Les Associations, quel que soit leur registre d'action, ont encore beaucoup de « travail » quel que soit le milieu, citadin ou rural, et, elles doivent garder à l'esprit ainsi que les collectivités territoriales que ce « travail » est bénévole, que ce « travail » ne peut être enfermé dans des obligations, comme le sont des prestations de services sous contrat. Le bénévolat, le militantisme est notre force, une force réactive qui sait s'adapter et faire face à toutes les situations.

Guy Pernes

# Agir : Une revue ?

## Non, Bien Plus ! Un outil du militantisme, véritable organe interne de formation du mouvement.

► Depuis quelques années, la revue Agir comporte 16 pages, pour 4 exemplaires dans l'année et un tirage plus de 6000 exemplaires (chiffre de 2005)

Aujourd'hui (chiffre de 2014) toujours les 16 pages et les 4 exemplaires, mais pour 4200 tirages.

Pour 2015, le nombre de tirage, devrait être de 3600 exemplaires.

Au cours de 2015, la commission AGIR a décidé, sur la demande du conseil d'administration, de réduire le nombre de parutions : 3 numéros pour cette année.

### Pour quelles raisons ?

Un abonnement en 2015 à la revue est de 11,40€, soit 2,85€ le numéro (avec l'exp édition à 3€).

Pour équilibrer ce budget en 2015, une seule solution : réduire le nombre de parutions.

De ce fait, pour le dernier numéro (n°236), il a été décidé, **tout en essayant ne pas trop pénaliser les abonnés** : de garder la conception spécifique du journal, mais de passer à **20 pages** (en sachant qu'il n'y aura pas d'augmentation de tarif chez l'imprimeur pour cette année 2015)

Pour 2016, le Conseil d'Administration et la commission « Agir » se pencheront sur les décisions à prendre, concernant les parutions de la revue et le tarif de l'abonnement.

### De plus, j'en profite pour rappeler aux abonné(e)s :

Ce message s'adresse à ceux qui le reçoivent, qui s'en servent comme base de travail, afin qu'ils le fassent découvrir aux membres des structures, le fassent circuler.

**Cher(e)s ami(e)s, ne croyez-vous pas qu'AGIR doit être dans les mains de tous les membres du Comité de Section ? Dans les mains des militants qui s'investissent, qui veulent s'investir ? C'est à vous, c'est à nous d'inscrire le plus de militants possibles à ce « PLUS », élément complémentaire de LIBRES, élément de connaissance du Mouvement, élément de découverte du travail de Vie Libre, de ses militants, des différentes actions d'accompagnateur des malades.**

**Paul Cadiou**  
Secrétaire général





**Pour 2015, je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement, j'adhère...**

\* année civile

**1**  **14€50**  
**abonnement à LIBRES\***  
abonnement de soutien de.....€  
(minimum 32 €)

**2**  **23€55**  
**adhésion**  
**à Vie Libre\***

**3**  **32€00**  
**abonnement**  
**+ adhésion\***

merci de cocher les cases

**Pour 2015... Je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement et j'adhère !**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Lieu dit : ..... CP : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....  
N° chèque/Banque : .....

**Une adresse complète, précise et en majuscules vous assure la bonne réception de votre abonnement.**  
Pour ne pas l'interrompre, veuillez à nous avertir rapidement de toute modification par écrit.

**Vos abonnement, adhésion, règlement à l'ordre de VIE LIBRE et modification sont à adresser à**  
**AGIR235 VIE LIBRE - 8, rue René Cassin, 51430 BEZANNES ☎ 03 26 87 31 78**



**Pour 2015, je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement à...**

\* année civile

Notre Force c'est l'Amitié  
**Agir**  
LE JOURNAL POUR MILITER

Trimestriel 4 N° PAR AN  
 je m'abonne  
 je renouvelle mon abonnement  
 11€40 Abonnement annuel

merci de cocher les cases

**Une adresse complète, précise et en majuscules vous assure la bonne réception de vos abonnements.**  
Pour ne pas les interrompre, veuillez à nous avertir rapidement de toute modification par écrit.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Lieu dit : ..... CP : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....  
N° chèque/banque : .....

*Merci d'établir un chèque par abonnement, à l'ordre de VIE LIBRE.*

**Vos abonnement(s), règlement(s) à l'ordre de Vie Libre et modification sont à adresser à**  
**AGIR235 VIE LIBRE - 8, rue René Cassin - 51430 - BEZANNES ☎ 03 26 87 31 78**

